



Comité technique EEE Grand Est 2021

30/09/2021 – 9h30-11h30

Compte-rendu de réunion

Présents : Michel BILLOD (CEN Champagne-Ardenne), Victoria Michel (CEN Alsace), Johanna BONASSI (CB Lorraine), Marie Duval (CB Lorraine), Jérôme HOG (CB Alsace), Florent LAMAND (OFB Grand Est), François DEHONDT (CBNBP), Laurence CLAUDEL (DREAL Grand Est), Benoit PLEIS (DREAL Grand Est), Anne-Marie HISTE (Région Grand Est), Clémence RICOCHON (AERM), Sylvie VARRAY (Fédération des CEN), Sandra URBANIAK (FREDON Grand Est), Laurent HARDION (Université de Strasbourg), Pascale RICHARD (CEN Lorraine), David DEMERGES (CEN Lorraine), Camille Gunder (CEN Lorraine).

Excusés : Jean-Nicolas BEISEL (ENGEES), Elise Vannetzel (FREDON Grand Est), Françoise MORGAN (CBNBP).

Rédaction : C. Gunder, relecture par les présents.

Documents annexés : présentations des différents points de l'ordre du jour (pdf).

Réunion par visio-conférence

Ordre du jour

- 1. Présentation de l'état d'avancement de l'animation EEE GE – C. Gunder**
 - a. Les principales actions de 2021
 - b. Des listes catégorisées aux priorités d'actions
- 2. Interventions précoces sur les EEE émergentes Flore**
 - a. Interventions 2021 et aperçu du programme 2022 suite à la réunion de coordination du 7 septembre – C. Gunder
 - b. Point Silphie : premiers résultats de diagnostic terrain – M. Duval (CBL)
 - c. Exemple d'intervention sur une EEE réglementée sur liste d'alerte : le Lysichiton américain – C. Gunder
- 3. Plateforme EEE – D. Demergès**
 - a. Diagnostic de fréquentation
 - b. Le portail connaissance
 - c. Articulation entre les plateformes biodiversité GE et EEE GE
- 4. Bilan temps de travail 2021 (parallèle CoTech 2021) – C. Gunder**
 - a. Points retenus du CoTech 2021
 - b. Tdt 2021
 - c. Suivis de l'animation de 2019 à 2021 et 2022
- 5. Programme 2022 – C. Gunder**

Présentation du projet et temps de travail
- 6. Autres points**
 - a. Contribution à la construction d'un réseau national de sites pilotes – C. Gunder, S. Varray
 - b. Projet Life EEE – S. Varray

1. Présentation de l'état d'avancement de l'animation EEE GE

Document associé : présentation « AnimEEE_1-EtatAvancement.pdf »

Cette première présentation retrace les principales actions de l'animation en 2021. Celle-ci se déroule de mai à décembre 2021 afin que la phase de 2022 puisse être recalée sur une année civile.

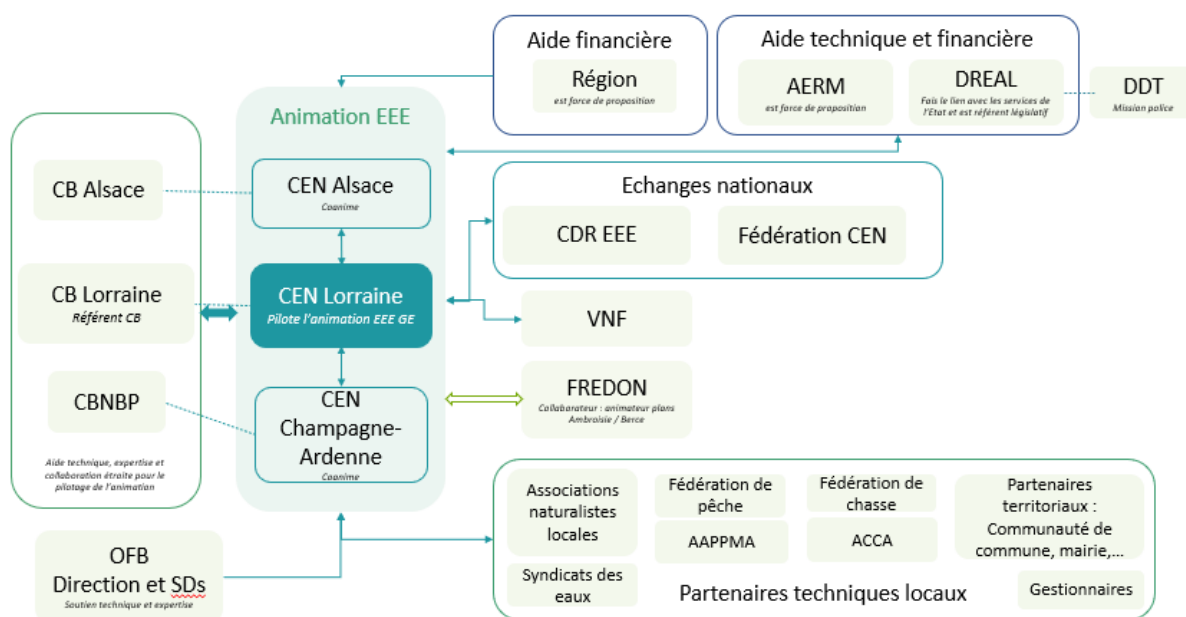
Pour rappel, les missions principales de l'animation EEE 2021 sont :

- Finaliser la liste faune
- Capitaliser et diffuser l'information EEE en GE via la plateforme
- Animer des acteurs au sein de territoires
- Sensibiliser et Informer
- Mettre en œuvre la chaîne d'intervention rapide sur les EEE émergentes
- Assurer le lien avec le CdR EEE et la FCEN
- Elaborer la stratégie Grand Est via des plans d'action
- Assurer la gouvernance de l'animation via un COTECH

L'ensemble de ces missions est appuyé techniquement par l'OFB et les 3 Conservatoires botaniques du Grand Est.

Les acteurs

Un schéma regroupant les principaux acteurs de l'animation a été réalisé. Le CEN Lorraine, pilote de l'animation EEE en co-animation avec le CEN Alsace et le CEN Champagne-Ardenne, collabore avec les conservatoires botaniques et l'OFB sur un plan technique. La région, l'AERM et la DREAL, financeurs de l'animation sont également force de proposition. Le CEN Lorraine assure le lien à une échelle nationale grâce au CDR EEE et à la Fédération des CEN. Des collaborations sont également faites avec VNF et FREDON qui anime le plan ambroisie. Enfin, sur le terrain, de nombreux partenaires locaux sont sollicités.



Les principales actions en 2021

- Capitaliser et diffuser l'information EEE : 9 articles et actualités publiées sur la plateforme.
- Animation des acteurs et des territoires : 31 acteurs déjà identifiés sur la plateforme.
- Sensibiliser : réalisation de 37 fiches actions flore, dont 21 publiées sur la plateforme et 28 fiches action faune, encore à modifier et corriger.
- Réalisation de la chaîne d'intervention rapide : chantiers d'arrachage de Jussie à grandes fleurs et de Lysichiton américain.
- Elaboration de la stratégie Grand Est : plusieurs concertations des partenaires sur les volets faune et flore.
- Gouvernance de l'animation EEE.

Catégorisation et hiérarchisation des prescriptions

L'animation EEE Grand Est a débuté avec l'élaboration des listes faune et flore des EEE : la liste flore a été définie et catégorisée via la méthode EPPO et le test Weber et Gut. La liste faune utilise le protocole ISEIA qui permet d'attribuer une note et donc de catégoriser les espèces. Cette catégorisation s'est faite dans une logique d'harmonisation avec la liste flore.

Ainsi, les 86 espèces faune et les 100 espèces flore sont réparties de manière relativement homogène et peuvent faire l'objet de premières prescriptions, définies en 2020.

		Nb espèces flore	Nb espèces faune
EEE Emergentes PRIORITAIRES	Animation GE est impérative et pour lesquels des financements sont prioritaires – P – E – (C)	27 dont 4R	18 dont 4R
EEE Emergentes Secondaires	Animation GE est non prioritaire mais intégrée aux actions de territoires et aux demandes d'acteurs – P et E/C local	24 dont 4R	16 dont 5R
EEE Implantées	Animation GE est non prioritaire mais intégrée aux actions de territoires et aux demandes d'acteurs – P et C local	15	19 dont 8R
EEE Potentiellement invasives	EEE GE devant à termes bénéficier de préconisations de surveillance voire de gestion – P –	19 dont 5R	8
EEE Liste d'ALERTE	Animation GE est impérative et l'organisation de la prévention s'appuie sur l'information ciblée et la veille d'apparition avec E pour éviter implantation	6	17 dont 9R
EEEE Liste d'observation	Animation GE de veille pour déterminer si passage en catégorie alerte		8 dont 1R

*R = espèce réglementée UE

Fiches action

Suite à cette catégorisation, la rédaction de fiche action flore a débuté par les espèces prioritaires, c'est-à-dire, les EEE émergentes et réglementées (figurant sur la liste des EEE préoccupantes pour l'UE). 37 fiches flores ont d'ores et déjà été rédigées et 18 fiches actions faune sont en cours de relecture.

Hiérarchisation des actions – planification 2022

Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les conservatoires botaniques et experts des grands groupes faune :

- Le 22 avril 2021 avec les 3 conservatoires botaniques et les 3 CEN
- Le 9 septembre 2021 avec les CB Alsace et Lorraine et les 3 CEN
- Le 6 juillet avec F. Lamand (OFB) et J-N. Beisel (ENGEES) - **Bivalves**

- Le 7 juillet avec M. Collas (OFB) - **Crustacées**
- Le 9 juillet avec S. Manné (OFB) - **Poissons**
- Le 20 juillet avec M-L. Schwoerer (OFB) + avis GEPMA (en attente), GEML (en attente), F. Léger (OFB), J-F. Maillard (OFB) - **Mammifères**
- Le 27 juillet avec J. Dabry (CEN L) - **Insectes**
- Le 10 août avec V. Michel (CENA), D. Aumaitre (CENL), M. Aubry (CPIE Sud Champagne) et entretien téléphonique avec F. Gosselin (BUFO) - **Herpétofaune**
- Le 3 septembre avec Yves Muller (Membre CSRPN) - **Oiseaux**

Ces réunions ont permis de hiérarchiser les actions à prévoir sur les espèces prioritaires et donc d'élaborer un plan d'action en départageant les espèces selon 3 niveaux :

- les espèces prioritaires en Grand Est pour lesquelles l'animation portera les actions de gestion.
- les espèces prioritaires localement pour lesquelles l'animation portera accompagnera les acteurs de territoire.
- les espèces non prioritaires pour lesquelles l'animation se restreindra à des mesures de surveillance et de documentation.

Ainsi, 8 espèces flore ont été prioritaires en Grand Est :

- Lagarosiphon élevé (*Lagarosiphon major*)
- Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora* susp. *Hexepetala*)
- Hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*)
- Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)
- Lysichiton américain (*Lysichiton americanum*)
- Kudzu du Japon (*Pueraria lobata*)
- Herbe aux perruches (*Asclepias syriaca*)
- Silphie perfoliée (*Silphium perfoliatum*)

12 espèces faune seraient prioritaires en Grand-Est mais cette liste est encore en cours de validation.

	Prioritaires en Grand Est		Prioritaires possibles en local		Non prioritaires	
	Flore	Faune	Flore	Faune	Flore	Faune
EEE émergentes	2R	11 dont 3R	12 dont 2R	3 dont 1R	13	9 dont 5 R
EEE implantées		1R	3R	7R	1R	
EEE en Alerte	5R					9R
EEE en liste d'observation						1R
EEE Potentielles	1					
	8	12	15	10	14	19

Discussions et relevé de décision :

S. Varray s'interroge sur la prise en compte de la faisabilité de la gestion dans la priorisation des espèces. C. Gunder répond qu'en effet, c'est un facteur important et notamment sur la faune, les espèces prioritaires ont pour la plupart seulement des prescriptions de sensibilisation/communication et/ou surveillance.

2. Interventions précoces sur les EEE émergentes Flore

Document associé : présentation « AnimEEE_2-interventionsEEEémergentesFlore »

Interventions 2021

En 2021 plusieurs interventions ont été menées sur les EEE prioritaires. Le bilan des interventions permet de voir que de plus en plus de stations sont suivies. Depuis 2020 c'est en grande partie la Jussie qui a fait l'objet de mesures de gestion, aujourd'hui 5 stations sont déclarées éradiquées et 9 stations sont encore suivies. En 2022, des mesures de gestion sur d'autres espèces telles que la Crassule de Helms, le Lagarosiphon ou les Myriophylles sont prévues.

	Commune	Statut liste	Niveau priorité GE	Fait en 2020 (2019)	Fait en 2021	Prévu en 2022
JUSSIE à GRANDES FLEURS	54 - Roville-devant-Bayon	EEE e	Prioritaire anim GE	Réunion acteurs et chantiers d'arrachage multiacteurs encadré par RNR	Arrachage pieds isolés et chantier d'arrachage multiacteurs encadré par RNR	Contrôle et arrachage si repousses
	54 - Méréville	EEE e		Réunion acteurs et renforcement du lit filtrant	Réunion acteurs et contrôle du lit filtrant (oct)	Réunion acteurs et contrôle du lit filtrant
	55 - Loison	EEE e		Contrôle Anim plus de Jussie		Contrôler de nouveau l'absence
	54 - Gélaucourt	EEE e		Epanchage produit spécial par le maire	Pose lit filtrant Réunion acteurs et contrôle lit	Arrachage manuel?
	52 - Chaudenay	EEE e		Contrôle après comblement plan d'eau principal	Suivi	Comblement dépressions contaminées restantes
	10 - Maraye-en-Othe	EEE e				Contrôle site
	52 - Poinson-les-Fayls	EEE e		contrôle après pose d'une grille	Contrôle état de la population	Contrôle
	68 - Brumath	EEE e			Campagnes d'arrachages encadrées par commune	Contrôle et bilan
	68 - Vieux-Ferrette	EEE e			Réunions acteur	Accompagnement comcom
68 - Richwiller	EEE e			Visite du site (oct)	Accompagnement brigade verte?	
CRASSULE DE HELMS	57 - Remilly	EEE e	Prioritaire en local anim GE		Reunions acteurs et proposition éradication	Suivi travaux
	54 - Jarny ?	EEE e				Diag risques
	67 - Leutenheim	EEE e			Consultation CSRPN	Intervention manuelle pilotée par département
LAGAROSIPHON ELEVE	51 -	EEE e	Prioritaire anim GE			Eradication 2 stations
LYSICHITON AMERICAIN	88 - Saint-dié-des-Vosges	EEE liste d'alerte	Prioritaire anim GE	Chantier participatif encadré par CBL	Suivi et arrachage repousses (2x)	Contrôle et arrachage si repousses
	54 - Saint-Sauveur	EEE liste d'alerte			Chantier participatif	Contrôle et arrachage si repousses
	88 - Neufchateau	EEE liste d'alerte				Rencontre acteurs

Suivi de *Silphium perfoliatum*

Des prospections autour des parcelles de Silphie réalisées par le CB Lorraine et le CB Alsace ont permis d'inventorier les individus échappés (34 parcelles prospectées dont 15 avec individus échappés à une distance de 50 à 2m). Ces résultats montrent que les individus ne semblent donc pas sortir des abords de la parcelle mais étant donné que les parcelles sont récentes et difficile à délimiter, il est important de prendre du recul sur ce bilan. Les prospections seraient à réitérer en 2024.

Discussions et relevé de décision :

F. Dehondt questionne sur le classement de la Silphie en liste prioritaire au vu du constat des premiers résultats. C. Ricochon indique que cette espèce doit rester un point de vigilance sans être priorisée. F. Dehondt propose son classement en liste d'observation.

- ➔ **Reclassement de la Silphie en non prioritaire en termes d'action de l'animation EEE afin que celle-ci ne figure plus comme espèce prioritaire mais reste à surveiller (notamment sur la station naturalisée suivi par le CENCA).**

M. Billod indique qu'il n'observe pas de fuite de la station de Silphie échappée qui s'étend petit à petit mais pas en aval.

B. Pleis questionne sur les remontées de données lors des chantiers. M. Duval répond que pour le cas du Lysichiton, ce sont des bénévoles de Floraine qui ont donné l'alerte.

B. Pleis interroge sur le choix d'intervention et si un caractère expérimental ou une logique d'éradication est privilégié : P. Richard répond qu'il y a bien une logique d'éradication pour le volet jussie et V. Michel complète en expliquant que la plupart des sites sont nouveaux, il y a donc toujours un caractère expérimental.

L. Claudel questionne sur l'identification de l'origine des stations, C. Gunder indique que pour chaque station une « enquête » doit être faite auprès des acteurs de terrain. P. Richard complète en rappelant que beaucoup de cas sont dus aux implantations humaines et à la zoochorie. Au niveau de la faune, c'est le nombre de signalement qui permet de comprendre les voies de dispersion.

3. Plateforme EEE

Les statistiques de la fréquentation de la plateforme eee-grandest.fr depuis sa création n'ont pas pu être retrouvées. Néanmoins, certaines données datant du mois précédent sont visibles : 10 à 15 visites sont effectuées chaque jour. Seulement 36 personnes sont abonnées à la Newsletter. Des efforts sont à faire afin d'augmenter ce nombre.

Sur la plateforme, un portail connaissance a été créé, permettant de moissonner 35 000 données. Elles apparaîtront via des fiches espèces dans l'onglet « Atlas régional des EEE ».

Il est prévu également de faire le lien entre la plateforme eee-grandest.fr et biodiversitee-grandest.fr via une page web de présentation de la plateforme eee sur la plateforme de l'OGEB.

Refonte graphique et logo

Un travail de refonte graphique a débuté en prestation. Plusieurs logos ont déjà été proposés et un logo semble convenir, valorisant l'aspect scientifique, multi-espèces et multi-milieux et mettant en valeur la région Grand Est. Ce dernier peut être décliné en thématiques faune et flore. Une autre version plus simple du logo actuel corrigé est également présenté.



Discussions et relevé de décision :

B. Pleis propose de refaire un communiqué de presse afin de donner plus de visibilité à la plateforme. F. Lamand rappelle que le centre de ressources permet de faire le relais avec la plateforme régional. DD et CG informe qu'une réunion de travail avec le centre de ressource avait été mené pour gérer les informations et les liens entre les deux plateformes.

➔ **Un communiqué de presse sur la plateforme eee est à réaliser avant la fin de l'année.**

Le logo renvoie une image de viseur de fusil pour B. Pleis, F. Lamand et S. Varray. Il est d'avis de le repenser. Le logo actuel était apprécié mais il semble important de suivre les conseils professionnels de la prestataire afin d'avoir une version plus profitable.

→ **Le nouveau logo va être retravaillé afin d'enlever la vision du viseur et un vote sera fait entre la version corrigée du logo et la nouvelle proposition.**

F. Dehondt indique que les données du SINP sont à prendre avec du recul car les données ne sont pas fiables.

→ **Les données flore du SINP ne seront pas intégrées à l'atlas régional.**

Les remarques recueillies ont été rediscutées avec la prestataire graphiste. Ainsi, le logo retenu et les déclinaisons qui en découlent sont les suivants :



4. Bilan temps de travail 2021 (parallèle CoTech 2021)

Points retenus du CoTech 2020

Plusieurs points retenus au précédent CoTech ont pu être réévalués. La plupart des décisions présentées ont bien été réalisées en 2021 mais certains points sont encore à prévoir ou en cours de réalisation :

- Présentation au CSRPN (présentation prévue pour le 30 novembre)
- Réalisation de tableurs synthétiques par espèces et diffusion d'un article annuel bilan
- Coordination des différents services de l'état par la DREAL (prévu pour 2022).

Suivi financements et temps de travail

Le budget total de l'animation EEE en 2021 (de mai à décembre 2021), financé par 3 partenaires, l'AERM, la DREAL et la région Grand Est, s'élève à 93 277 € dont 74 428 € sont alloués au CEN L, et 8 300 €, finance les coûts extérieurs (prestations) et de matériel. Le budget de l'année 2022 devrait correspondre à ce montant.

Animation EEE – CEN L		AERM	DREAL GE	REGION GE	TOTAL
2019 (-> mai 2020)	Prévisionnel	21805	45475	17680	84960
	Réalisé	21805	40449	17680	79934
2020 (-> avril 2021)	-	15775	35314	12772	63861
2021 (-> décembre 2021)	-	18275	47853	8300	74428

Animation EEE - 3 CEN	AERM	FEDER	DREAL GE	REGION GE	TOTAL
2021 (-> décembre 2021)	21201	5357	58419	8300	93277

L'animation EEE 2021 a été programmée sur 138 jours sur un pas de temps de 8 mois (CEN L). Avec 68% du nombre de jour réalisé (90 jours) sur 60% de la phase d'animation (5 mois), les délais correspondent au prévisionnel. Le temps restant sera principalement alloué à l'élaboration de la stratégie Grand Est, la sensibilisation (fiches action faune) et la chaîne d'intervention rapide.

5. Programmation 2022

En 2019 et 2020, les actions se sont concentrées sur la réalisation des listes faune et flore, les premières interventions rapides sur les EEE prioritaires, la mise en place la plateforme et la constitution du réseau d'acteurs. En 2021, dans la continuité des années précédentes, les efforts se sont concentrés sur la réalisation des fiches actions, l'animation de la plateforme, la hiérarchisation des actions sur les EEE prioritaires et la réalisation de la stratégie régionale.

En 2022, 3 axes prioritaires ont été définis :

-**Intervenir sur les EEE et restaurer les écosystèmes**, dont l'action principale sera l'animation des projets d'interventions sur les EEE prioritaires en Grand Est.

-**Capitaliser, communiquer et diffuser l'information** dont les actions principales seront la maintenance et l'alimentation de la plateforme et la révision et rédaction des fiches actions faune et flore.

-**Sensibiliser, mobiliser et former** avec principalement des actions de sensibilisation et d'information.

Globalement, concernant le nombre de jour consacré au CEN L, 4 jours seront alloués à l'axe I (connaître), 39 jours au volet intervention, 48 jours à la communication et la diffusion de l'information, 19 jours à la sensibilisation et formation et 31 jours seront dédiés à la gouvernance.

- | | |
|---|--|
| <p>4j I. Connaître en vue d'une meilleure prévention de l'introduction et de la propagation des EEE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier et hiérarchiser les EEE en Grand Est 2. Rechercher les voies d'introduction en Grand Est 3. Identifier et analyser l'impact réel des EEE sur la biodiversité en Grand Est | <p>19j IV. Sensibiliser, mobiliser et former</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Former et sensibiliser <ul style="list-style-type: none"> ➢ Actions de sensibilisation, information avec appui des CBN ➢ Formation acteurs de territoire prioritaires 2. Prévenir l'émergence de nouvelles EEE |
| <p>39j II. Intervenir sur les EEE et restaurer les écosystèmes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prévenir l'extension des EEE à forts impacts <ul style="list-style-type: none"> ➢ Accompagnement des acteurs (aide au diagnostic écologie du site) ➢ Animation de projet intervention EEE prioritaire GE | <p>31j V. Gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Animer la stratégie <ul style="list-style-type: none"> ➢ Organisation / participation Réunion technique partenaires |
| <p>48j III. Capitaliser, communiquer et diffuser l'information EEE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Centraliser et valider des données 2. Mettre à disposition et diffuser les informations <ul style="list-style-type: none"> ➢ Maintenance et alimentation de la plateforme EEE GE ➢ Révision/Rédaction fiches actions flore ➢ Révision/Rédaction fiches actions faune 3. Développer des outils de communication <ul style="list-style-type: none"> ➢ Conception et diffusion d'outils de communication par typologie acteurs 4. Mettre en place des échanges transfrontaliers | |

Discussions et relevé de décision :

S. Urbaniak explique que des formations EEE spécifiques doivent être mises en place pour les agents des collectivités afin d'accorder un langage global. F. Dehondt propose de coupler ses formations aux interventions sur l'Ambroisie et la Berce du Caucase de la FREDON.

➔ Intégration de formations spécifiques aux agents de collectivité au programme 2023 via la FREDON

L. Claudel souligne qu'il est important de voir que chacun est en capacité d'apporter sa contribution et donc d'organiser le réseau de diffuseur.

6. Autres points

Projet de sites pilotes EEE

L'action 8.3 de la stratégie nationale prévoit de construire et formaliser un réseau national de sites pilotes. La fédération des CEN a donc lancé un appel à candidature pour identifier des sites impactés par certaines EEE : Crassule de Helms, jussies, Seneçon en arbre, Frelon asiatique, Ragondin et écrevisses américaines. Ces sites devront contenir idéalement des stations où l'espèce est présente et gérée (ou non), non présente et un site restauré. Les objectifs de ce projet sont de contribuer au développement de nouvelles méthodes de gestion et d'évaluer la gestion des EEE déjà gérées depuis plusieurs années.

Projet LIFE

Le projet LIFE EEE a 3 objectifs : préparer l'intervention rapide, accompagner le déploiement de « cellules EEE » et expérimenter des démarches innovantes de gestion. Le dépôt du dossier de candidature est prévu au printemps 2022. Le LIFE doit être intégré à l'animation EEE GE en privilégiant l'axe concernant le déploiement de brigades s'inspirant du dispositif mis en place par le CEN Normandie.

Discussions et relevé de décision :

F. Dehondt interroge sur l'aspect réglementaire et juridique : dans le cas d'une intervention sur une propriété privée, quelle disposition serait mise en place ?

L. Claudel rappelle que l'aspect réglementaire relève du ministère et qu'un arrêté préfectoral est obligatoire (après avoir bien défini les acteurs impliqués, à quels niveaux et avec quels moyens) avant d'intervenir.

Autres remarques :

AM. Histe propose une animation EEE au festival international de Montier en Der. P. Richard et D. Demergès répondent qu'il est prioritaire pour le moment d'informer le réseau professionnel. En ce sens, une intervention est prévue lors du séminaire des gestionnaires de réserves naturelles Grand Est 2021, ce mois-ci. S. Urbaniak complète qu'il est possible d'intégrer la thématique EEE lors de la semaine pesticides 2022.